

---




# Projet d'établissement 2024-2028

---

**Lycée Camille Sée**

**Colmar**

# SOMMAIRE

	<b>1. Présentation du lycée Camille Sée.....</b>	<b>p.3</b>
1.1.	Effectifs.....	p.4
1.2.	Répartition filles-garçons.....	p.5
1.3.	Sociologie de l'établissement.....	p.6
1.4.	Personnels de l'établissement.....	p.8
1.5.	Structure pédagogique de l'établissement.....	p.9
1.6.	Performance de l'établissement.....	p.11
1.7.	Orientation des élèves.....	p.12
	<b>2. Diagnostic partagé.....</b>	<b>p.17</b>
	<b>3. Les axes du projet d'établissement.....</b>	<b>p.20</b>
3.1.	Axe 1 : L'excellence : un projet de réussite pour tous.....	p.22
3.2.	Axe 2 : Le bien-être de tous : progresser, vivre ensemble, s'épanouir.....	p.26
3.3.	Axe 3 : Promouvoir l'égalité des chances et la citoyenneté.....	p.30



# ***1. Présentation du lycée Camille Sée***

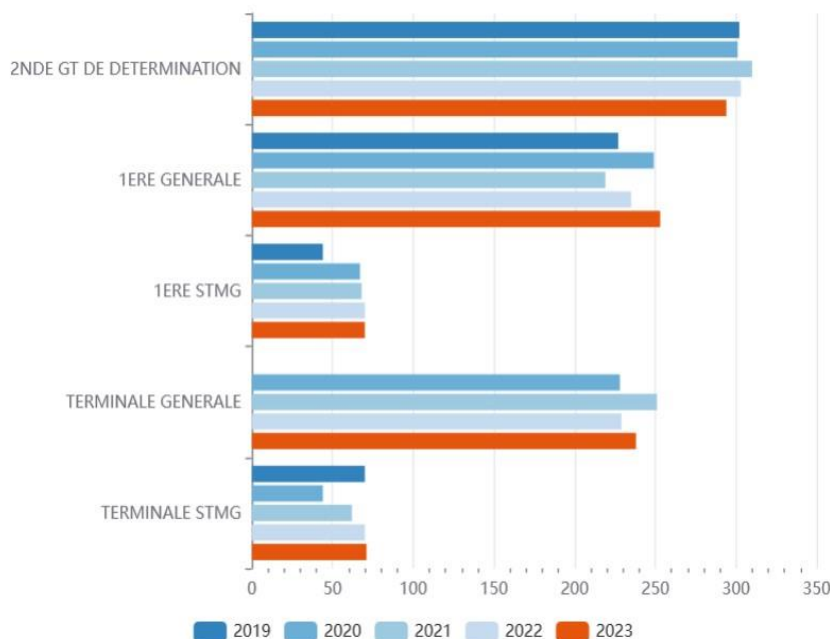
Le lycée Camille Sée est un lycée d'enseignement général et technologique situé à Colmar, commune de plus de 67 000 habitants, dans le quartier ouest de la ville, à la frontière du Quartier Prioritaire de la Ville « Europe-Schweitzer ». C'est un établissement bien identifié dans le paysage éducatif local, qui bénéficie d'une très bonne réputation.

L'établissement entretient de solides relations avec l'ensemble des collèges de son secteur (Collège Molière de Colmar, Jacques Prévert de Wintzenheim et Lazare de Schwendi d'Ingersheim), tout comme avec le lycée Blaise Pascal de Colmar (établissement support du GRETA Centre Alsace), qui octroie au lycée Camille Sée 25 places d'internat, et avec le lycée Bartholdi de Colmar, siège de l'agence comptable. Depuis la fin de l'année 2022, le lycée est rattaché à la Cité Educative pilotée par le Collège Molière.

### 1.1. Effectifs :

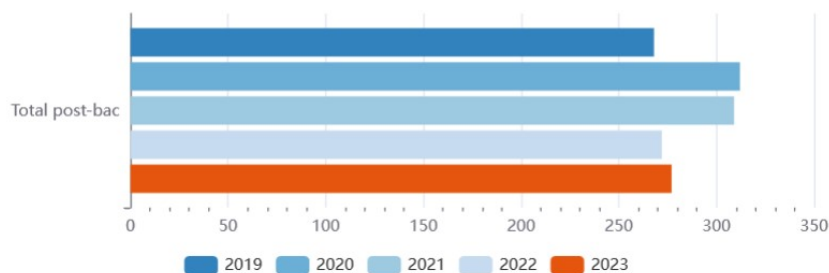
Le lycée accueille quelque 1300 apprenants, dont plus de 900 élèves du secondaire et 270 étudiants en formation initiale, auxquels s'ajoutent environ 130 apprentis post-bac.

Nombre d'élèves de niveau lycée GT



Source : Archipel/DEPP

Nombre d'élèves de niveau Post-bac



Source : Archipel/DEPP

En septembre 2022, le nombre moyen d'élèves par classe était de 33,6 pour l'enseignement secondaire (académie : 31,6) et de 30,2 pour le post-bac hors apprentissage (académie : 19,8).

▼ **Nombre d'élèves par division (E/D)**    

Les modalités de l'indicateur ont été modifiées en 2019. Plus de détails dans la fiche de définition.

Même secteur	2018	2019	2020	2021	2022
► Niveau lycée GT	29,8	30,3	31,8	32,5	33,6
► Niveau STS		29,8	31,2	30,9	30,2
► Niveau lycée	29,8				
► Niveau Post-bac	30,4				

Source : APAE/DEPP

En septembre 2023, le nombre moyen d'élèves par classe était de 33,1 pour l'enseignement secondaire et de 27,7 pour le post-bac hors apprentissage.

		2020	2021	2022	2023
Nb d'élèves par division (E/D)	Niveau lycée GT	31,8	32,5	33,6	33,1
Nb d'élèves par division (E/D)	Niveau STS	31,2	30,9	30,2	27,7

Source : Archipel/DEPP

Les élèves demi-pensionnaires représentaient 67,4 % des élèves à la rentrée 2023.

## 1.2. Répartition filles-garçons :

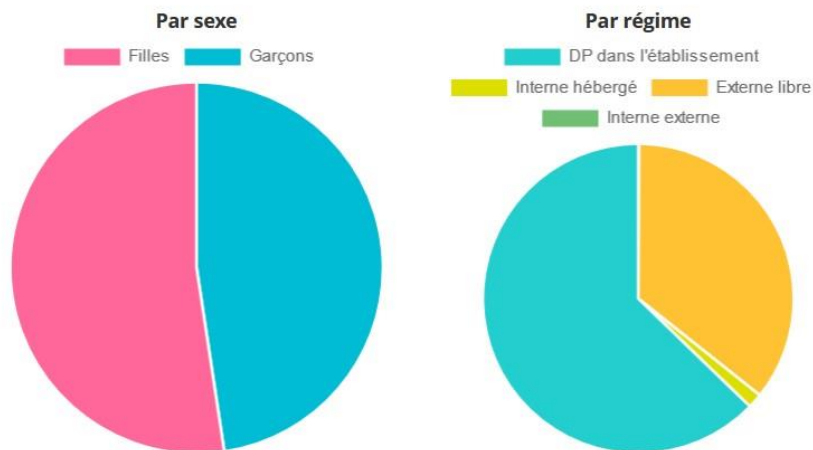
A la rentrée 2023, les filles représentaient 54,3 % de l'effectif global : 59,4 % au niveau lycée GT et 37,2 % en BTS. Leur représentation est équivalente en première générale et première STMG (60%). Elles sont majoritaires (plus de 50%) dans tous les enseignements de spécialité à l'exception de l'enseignement « physique-chimie » (49,4 %), où elles ne sont pas pour autant sous-représentées. En revanche, les filles sont surreprésentées dans les enseignements de spécialité artistiques (76 %) et littéraires (78 % pour l'enseignement de spécialité H.L.P. et 70,3 % pour L.L.C.E. Anglais).

		2020	2021	2022	2023
% de filles dans l'établissement	% de filles	54,9	56,5	56	54,3
% de filles par niveau de formation	Niveau lycée GT			60,5	59,4
% de filles par niveau de formation	Niveau STS			40,8	37,2
% de filles en 1ère GT par série	1ère Générale			65,1	60,1
% de filles en 1ère GT par série	1ère STMG			54,3	60
% de filles par spécialité - 1ère Générale	Arts	88,3	63,3	86	76
% de filles par spécialité - 1ère Générale	Hist.-géo.	65,3	66,3	77,2	54,1
% de filles par spécialité - 1ère Générale	Hum.	88,6	83,7	86,5	78
% de filles par spécialité - 1ère Générale	Langues	75,3	73,8	75,4	70,3
% de filles par spécialité - 1ère Générale	Maths	55,6	51,2	54,5	57,3
% de filles par spécialité - 1ère Générale	Phy.-ch.	50,5	45,5	43,3	49,4
% de filles par spécialité - 1ère Générale	SES	69	62,8	69,8	58,6
% de filles par spécialité - 1ère Générale	SVT	61,4	66,3	58,5	53,5
% de filles par spécialité - 1ère Générale	Total	65,9	62,1	65,1	60,1

Source : Archipel/DEPP

En septembre 2024, les filles représentent 52,4 % des effectifs.

### Élèves scolarisés dans l'établissement



Source : SIECLE BEE – rentrée 2024

### 1.3. Sociologie de l'établissement :

Le profil sociologique de l'établissement est contrasté : l'IPS (Indice de Position Sociale) moyen de l'établissement était de 110,1 à la rentrée 2022 et de 112,3 à la rentrée 2023 pour l'enseignement secondaire, mais de 68,8 seulement pour l'enseignement post-bac en 2022 et de 73,2 en 2023.

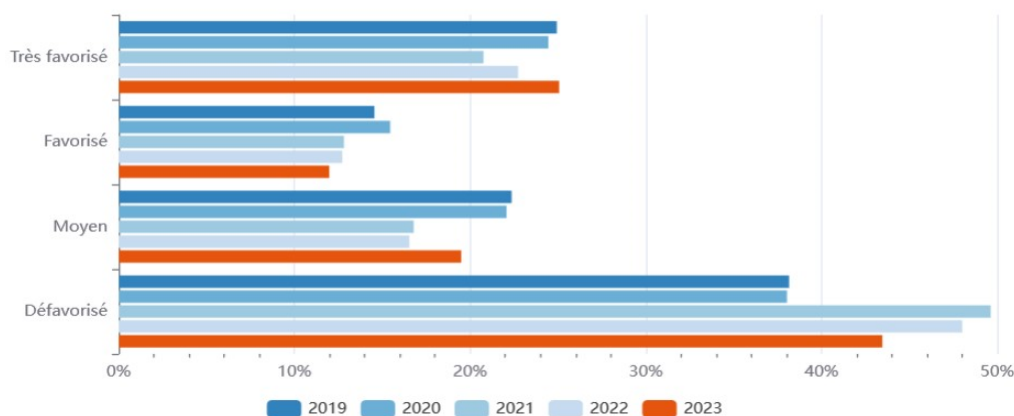
L'hétérogénéité est forte au sein de l'établissement avec un écart-type de 38,5 dans l'enseignement secondaire en 2022 et de 37,8 en 2023, mais plus homogène dans l'enseignement post-bac (6,9 en 2022 et 17,7 en 2023).

		2020	2021	2022	2023
Hétérogénéité sociale des élèves	Niveau lycée GT	38,7	38,5	38,5	37,8
Hétérogénéité sociale des élèves	BTS	33,2	2,8	6,9	17,7
Hétérogénéité sociale des élèves	Ensemble des élèves	37,9	40,8	38,2	38

Source : Archipel/DEPP

Les lycéens (hors post-bac, donc) issus d'un milieu social défavorisé sont majoritaires : 48 % en 2022 et 43,5 % en 2023.

#### Milieu social des élèves

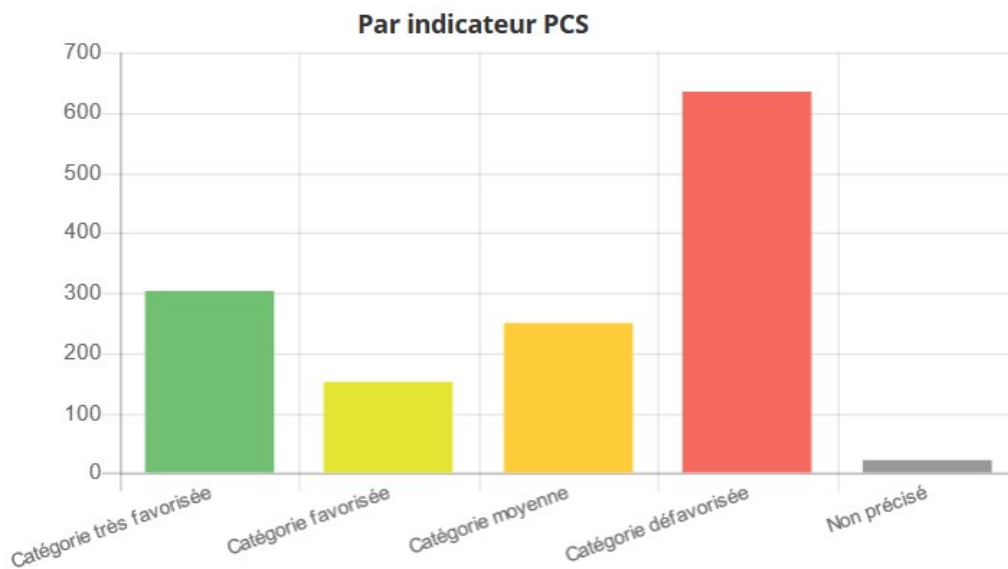


Source : Archipel/DEPP

		2020	2021	2022	2023
Milieu social (lycée GT)	Très favorisé	24,4	20,8	22,7	25,1
Milieu social (lycée GT)	Favorisé	15,4	12,8	12,7	12
Milieu social (lycée GT)	Moyen	22,1	16,8	16,5	19,5
Milieu social (lycée GT)	Défavorisé	38	49,6	48	43,5

Source : Archipel/DEPP

A la rentrée 2024, la répartition des élèves (post-bac inclus) par indicateur PCS est la suivante : 46,4 % sont issus d'un milieu social défavorisé ; 22,1 %, d'un milieu social très favorisé ; 11,2 %, d'un milieu favorisé et 18,3 % sont dans la catégorie dite « moyenne ».



Source : SIECLE BEE

Parmi les lycéens (pré-bac), le taux de boursiers était de 20,7 % en 2023.

**Taux de boursiers selon l'échelon (lycée GT)**



		2020	2021	2022	2023
% de boursiers par échelon (lycée GT)	Echelon 1	3,9	5,3	6,1	5,3
% de boursiers par échelon (lycée GT)	Echelon 2	3,6	3,5	3,2	3,2
% de boursiers par échelon (lycée GT)	Echelon 3	2,5	2,4	1,9	2,7
% de boursiers par échelon (lycée GT)	Echelon 4	3,6	3,8	4	4,1
% de boursiers par échelon (lycée GT)	Echelon 5	2,6	2,7	1,9	1,9
% de boursiers par échelon (lycée GT)	Echelon 6	4	4,4	3,9	3,5
% de boursiers par échelon (lycée GT)	Total	20,2	22,2	20,8	20,7
% de boursiers par niveau (lycée GT)	2nde GT	21,6	21,6	17,8	18,4
% de boursiers par niveau (lycée GT)	1ère GT	22,2	22,3	22,6	19,5
% de boursiers par niveau (lycée GT)	Terminale GT	16,5	22,7	22,1	24,3
% de boursiers par niveau (lycée GT)	Total	20,2	22,2	20,8	20,7
% d'élèves résidant en QPV	Niveau lycée GT		14,8	12,9	13,4
% d'élèves résidant en QPV	BTS		10,7	10,3	10

Source : Archipel/DEPP

#### 1.4. Personnels de l'établissement :

L'ensemble des apprenants est encadré par environ 130 adultes dont une centaine d'enseignants, trois CPE, quatre ETP (Équivalent Temps Plein) d'AED, deux secrétaires de direction, trois secrétaires de gestion, deux agents de laboratoire, une quinzaine d'agents de la collectivité et un CMIL (Chargé de Maintenance Informatique des Lycées) à temps partiel. L'équipe de direction est composée de trois personnes : un proviseur, une proviseure adjointe et une adjointe gestionnaire.

L'équipe enseignante est marquée par une stabilité sur poste, avec une ancienneté moyenne de 10,6 ans en 2023 et une majorité (51 %) d'enseignants en poste dans l'établissement depuis plus de 8 ans, ce qui est légèrement supérieur aux moyennes académiques (10,2 ans d'ancienneté moyenne en 2022 et une moyenne de 48,3 % des enseignants en poste depuis plus de 8 ans dans leur établissement).

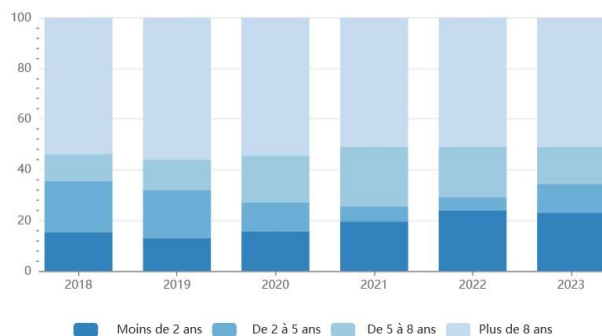
		2020	2021	2022	2023
Ancienneté moy. des enseignants dans l'étab (en années)		11,1	11	10,7	10,6
Ancienneté des enseignants dans l'étab	Moins de 2 ans	15,5	19,6	24	22,9
Ancienneté des enseignants dans l'étab	De 2 à 5 ans	11,7	5,9	5,2	11,5
Ancienneté des enseignants dans l'étab	De 5 à 8 ans	18,4	23,5	19,8	14,6
Ancienneté des enseignants dans l'étab	Plus de 8 ans	54,4	51	51	51

Source : Archipel/DEPP

L'âge moyen des enseignants était de 47,5 ans en 2022, donc dans la moyenne académique (qui était de 47,2 ans). Une majorité d'enseignants est âgée de plus de 50 ans : 47% en 2022 (moyenne académique : 41,6 %), 50 % en 2023.

		2020	2021	2022	2023
Age moyen des enseignants	Age moyen	47,4	48,1	47,5	48,6
Age des enseignants en 3 classes	Moins de 35 ans	5,8	5,9	9,4	10,4
Age des enseignants en 3 classes	De 35 à 50 ans	54,4	52	43,8	39,6
Age des enseignants en 3 classes	Plus de 50 ans	39,8	42,2	46,9	50

Ancienneté des enseignants dans l'étab (en 4 classes)



Le lycée compte plus de professeurs agrégés que la moyenne : 42,3 ETP en 2022 contre une moyenne de 30,5 au niveau académique (collèges et lycées confondus ; à titre indicatif : la moyenne nationale est de 27,3).

		2020	2021	2022	2023
% d'ETP des personnels enseignants	Agrégés	41,5	42,6	42,3	44,3
% d'ETP des personnels enseignants	Certifiés, PEPS	54,7	53	55,3	53,9
% d'ETP des personnels enseignants	PLP	0	0,2	0	0
% d'ETP des personnels enseignants	Autres titulaires	0	0	0	0
% d'ETP des personnels enseignants	Non- titulaires	3,6	4,2	2,4	1,8

Le pourcentage de femmes enseignantes (58,3 % en 2022) y est également supérieur à celui constaté au niveau de l'académie (52,3 % en 2022).

		2020	2021	2022	2023
% de femmes parmi les enseignants	% de femmes	62,1	59,8	58,3	55,2

Source : Archipel/DEPP

### 1.5. Structure pédagogique de l'établissement :

La structure pédagogique de l'établissement est construite autour de **quatre** pôles :

- **le sport**, avec une option « E.P.S. » représentant une classe par niveau (seconde, première, terminale) et une section d'excellence « cyclisme » ;
- **l'économie-gestion**, avec l'option « MAGES » (management et gestion) en classe de seconde, deux classes de S.T.M.G. au niveau première et deux au niveau terminale, et des filières post-bac dans le domaine tertiaire (B.T.S. M.C.O., C.O.G. et S.I.O., D.C.G., D.S.C.G.) ;
- **les arts et la culture**, avec la seconde « Oz'arts », spécificité de l'établissement, les options « musique », « théâtre », « arts plastiques », « histoire des arts », « L.C.A. latin » et « L.C.A. grec » et les enseignements de spécialité artistiques « musique », « théâtre » et « arts plastiques » ;
- **les langues vivantes étrangères**, avec des enseignements en anglais, allemand, espagnol et portugais, l'option « chinois » et l'option « turc » en LV3, les sections européennes en anglais et espagnol, la filière ABIBAC et l'enseignement de spécialité L.L.C.E. Anglais.

Les nombreuses options proposées au lycée participent de l'A.D.N. de l'établissement et une attention toute particulière est apportée aux souhaits des élèves, afin de leur permettre de suivre leurs envies et aspirations et de s'épanouir tant personnellement que scolairement. Ainsi, tout est mis en œuvre au niveau des emplois du temps pour qu'ils puissent suivre et cumuler les options et enseignements qui les intéressent : il s'agit là d'une caractéristique de l'établissement, qui en fait sa richesse et contribue à son attractivité.

Concernant les enseignements de spécialité, le lycée Camille Sée propose une palette de dix enseignements de spécialité différents et un potentiel de 98 « triplettes » différentes de spécialités au niveau première. Le tableau ci-contre indique le nombre d'élèves ayant choisi chaque triplette par année (source : Archipel/DEPP).

	2020	2021	2022	2023
1G Hist.-géo./Hum./Langues	2	1	3	2
1G Hist.-géo./Hum./Maths	1	3		3
1G Hist.-géo./Hum./Musique	2	1		2
1G Hist.-géo./Hum./SES	7	16	13	14
1G Hist.-géo./Hum./SVT		1		
1G Hist.-géo./Hum./Théâtre	2	2	3	4
1G Hist.-géo./Langues/Maths		1	2	
1G Hist.-géo./Langues/Musique	1	1	1	1
1G Hist.-géo./Langues/Phy.-ch.	1	1		
1G Hist.-géo./Langues/SES	24	16	20	15
1G Hist.-géo./Langues/SVT	2	2		
1G Hist.-géo./Langues/Théâtre	1		1	
1G Hist.-géo./Maths/Phy.-ch.	6	3	1	9
1G Hist.-géo./Maths/SES	24	18	22	24
1G Hist.-géo./Maths/SVT	1	5	1	
1G Hist.-géo./Musique/SES		2	2	3
1G Hist.-géo./Musique/SVT		1		
1G Hist.-géo./Phy.-ch./SES	2			
1G Hist.-géo./Phy.-ch./SVT	1	1	2	1
1G Hist.-géo./SES/Théâtre		1	2	2
1G Hist.-géo./SVT/SES	7	7	12	18
1G Hist.-géo./SVT/Théâtre			1	
1G Hum./Langues/Maths	1		2	1
1G Hum./Langues/Musique	5		2	3
1G Hum./Langues/SES	1	6		1
1G Hum./Langues/SVT		2		
1G Hum./Langues/Théâtre	3	1	2	
1G Hum./Maths/Phy.-ch.	1			2
1G Hum./Maths/SES	1	2	1	2
1G Hum./Maths/Théâtre		1		1
1G Hum./Musique/SES		1		
1G Hum./Musique/SVT		1		
1G Hum./Phy.-ch./SVT	1			
1G Hum./SES/Théâtre			1	1
1G Hum./SVT/SES	3	2	3	2
1G Langues/Maths/Musique				1
1G Langues/Maths/Phy.-ch.	5	4	4	3
1G Langues/Maths/SES	6	7	7	8
1G Langues/Maths/SVT	2	2	1	
1G Langues/Maths/Théâtre	1			2
1G Langues/Musique/SES	1	2	1	2
1G Langues/Musique/SVT		1	1	
1G Langues/Phy.-ch./SVT	5			
1G Langues/Phy.-ch./Théâtre	1			
1G Langues/SES/Théâtre	1	3	2	2
1G Langues/SVT/SES	3	3	1	2
1G Langues/SVT/Théâtre	1			
1G Maths/Musique/Phy.-ch.	1	3	1	2
1G Maths/Musique/SES	1			3
1G Maths/Musique/SVT				1
1G Maths/Phy.-ch./SES	16	19	11	14
1G Maths/Phy.-ch./SVT	50	42	63	47
1G Maths/Phy.-ch./Théâtre		1	1	1
1G Maths/SES/Théâtre	2			
1G Maths/SVT/SES	7	5	16	10
1G Maths/SVT/Théâtre		1		1
1G Musique/Phy.-ch./SES		1		
1G Musique/SVT/SES				1
1G Phy.-ch./SVT/SES	9	1		
1G Phy.-ch./SVT/Théâtre			1	1
1G Arts pl./Hist.-géo./Hum.	3	4	2	1
1G Arts pl./Hist.-géo./Langues	2	2	1	4
1G Arts pl./Hist.-géo./Maths	1			3
1G Arts pl./Hist.-géo./Phy.-ch.			1	
1G Arts pl./Hist.-géo./SES	2	5	2	5
1G Arts pl./Hist.-géo./SVT	3	1		
1G Arts pl./Hum./Langues	7	3	3	7
1G Arts pl./Hum./Maths		1	1	2
1G Arts pl./Hum./SES	2	1	1	2
1G Arts pl./Hum./SVT	2			
1G Arts pl./Langues/Maths	1	3	2	4
1G Arts pl./Langues/SES	1		4	5
1G Arts pl./Langues/SVT	3		1	1
1G Arts pl./Maths/Phy.-ch.	4	1	4	3
1G Arts pl./Maths/SES	3	2	3	3
1G Arts pl./Maths/SVT		1		
1G Arts pl./Phy.-ch./SES	2			
1G Arts pl./Phy.-ch./SVT			1	
1G Arts pl./SVT/SES		1	1	
1G SVT/SES/Théâtre	1		1	1

## 1.6. Performance de l'établissement :

Au regard des indicateurs de valeur ajoutée des lycées publiés par le MENJ (IVAL), le Lycée Camille Sée faisait partie, en 2022, de la famille des établissements dits « neutres », c'est-à-dire qui accompagnent leurs élèves au baccalauréat comme attendu. En 2023, il affiche une valeur ajoutée positive, de +1 point, c'est-à-dire que, par rapport à des établissements comparables, on peut penser que le lycée a apporté à ses élèves plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne.

Taux de réussite au bac GT en 2023



Les meilleurs élèves sont spécialement soutenus, comme le montre le taux de mentions au baccalauréat (plus-value de 10 points sur le pourcentage attendu).

Taux de mentions au bac GT en 2023



Les taux d'accès au baccalauréat évaluent la probabilité qu'un élève de seconde, de première ou de terminale obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires. Au lycée Camille Sée, en 2023, un élève de 2<sup>nde</sup> a plus de 9 chances sur 10 d'obtenir son diplôme dans ce lycée (92 %).

Taux d'accès de la 2<sup>nde</sup> au bac GT en 2023



De la même façon que pour le taux de réussite, des taux d'accès attendus sont calculés en tenant compte du profil des élèves et des filières offertes par le lycée. Les valeurs ajoutées en sont déduites. Elles permettent de mesurer le caractère plus ou moins accompagnateur du lycée.

Au lycée Camille Sée, en 2023, la valeur ajoutée positive (+6) du taux d'accès 2<sup>de</sup>-bac indique que, comparativement aux lycées de structure identique et comparables en termes de population accueillie, un nombre plus important d'élèves de 2<sup>de</sup> sont accompagnés jusqu'à l'obtention du diplôme.

	2020	2021	2022	2023
Taux de réussite - GT	98,00 %	97,00 %	95,00 %	96,00 %
Valeur ajoutée tx de réussite GT	0	-1	0	1
Taux de réussite - GENE	99,00 %	97,00 %	96,00 %	98,00 %
Valeur ajoutée tx de réussite GENE	0	-1	-1	0
Taux de réussite - STMG	94,00 %	98,00 %	94,00 %	88,00 %
Valeur ajoutée tx de réussite STMG	0	2	6	1
Taux d'accès - 2nde-bac GT	91,00 %	88,00 %	89,00 %	92,00 %
Valeur ajoutée accès 2nde-bac GT	2	-1	2	6
Taux d'accès - 1ère-bac GT	95,00 %	97,00 %	94,00 %	94,00 %
Valeur ajoutée accès 1ère-bac GT	0	1	1	0
Taux d'accès - Term-bac GT	98,00 %	99,00 %	96,00 %	96,00 %
Valeur ajoutée accès term-bac GT	0	0	-1	-1
Taux de mentions - GT	66,00 %	75,00 %	72,00 %	70,00 %
Valeur ajoutée mentions GT	-2	3	10	10
Taux de mentions - GENE	70,00 %	79,00 %	79,00 %	81,00 %
Valeur ajoutée mentions GENE	-4	4	10	11
Taux de mentions - STMG	51,00 %	50,00 %	44,00 %	33,00 %
Valeur ajoutée mentions STMG	2	-4	9	6

Source : Archipel/DEPP

### 1.7. Orientation des élèves :

Les statistiques fournies par Parcoursup suite à la session 2022-2023 permettent de relever ou de confirmer certaines tendances, qui rejoignent celles observées au niveau national et académique. Il est attendu, par exemple, que les élèves issus de la voie générale s'orientent davantage vers des études universitaires que leurs camarades issus de la filière S.T.M.G., qui se dirigent plutôt vers des formations technologiques et/ou moins longues (B.T.S. et B.U.T.). En comparant les choix des garçons et ceux des filles, il apparaît que celles-ci envisagent plus facilement que leurs camarades masculins des études universitaires longues.

Indicateurs	Toutes Séries					
	total	%	filles	%	garçons	%
Effectif du vivier	294		178		116	
Nombre d'inscrits	287		174		113	
Taux d'élèves non-inscrits	7	2,4%	4	2,2%	3	2,6%
Taux d'élèves dont au moins un dossier de vœu est incomplet	121	42,2%	73	42,0%	48	42,5%
Taux d'élèves n'ayant confirmé aucun vœu	6	2,1%	2	1,1%	4	3,5%
Taux d'élèves n'ayant formulé aucun vœu	3	1%	2	1,1%	1	0,9%
Taux d'élèves n'ayant formulé qu'un seul vœu	2	0,7%	1	0,6%	1	0,9%
Taux d'élèves n'ayant confirmé que des vœux pour des formations sélectives	55	19,4%	23	13,4%	32	28,6%
Taux d'élèves n'ayant formulé que des vœux en apprentissage	2	0,7%	0		2	1,8%
Taux d'élèves n'ayant fait qu'un seul vœu de BTS	22	7,7%	13	7,5%	9	8,0%
Taux d'élèves n'ayant fait qu'un seul vœu de BUT	38	13,2%	15	8,6%	23	20,4%
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu de L1 ou PASS	225	79,2%	148	86,0%	77	68,8%
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu BTS	114	40,1%	57	33,1%	57	50,9%
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu BUT	108	38%	58	33,7%	50	44,6%
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu CPGE	60	21,1%	33	19,2%	27	24,1%
Taux d'élèves refusés sur tous leurs vœux en filières sélectives, éligibles à la CAAES	2	0,7%	1	0,6%	1	0,9%
Taux d'élèves ayant accepté une proposition	240	84,5%	149	86,6%	89	79,5%
Taux d'élèves ayant démissionné de la procédure	21	7,4%	10	5,8%	13	11,6%

Indicateurs	Série Générale			
	total	%	filles	garçons
Effectif du vivier	225		140	85
Nombre d'inscrits	221		138	83
Taux d'élèves non-inscrits	4	1,8%	2	2
Taux d'élèves dont au moins un dossier de vœu est incomplet	84	38%	52	32
Taux d'élèves n'ayant confirmé aucun vœu	3	1,4%	2	1
Taux d'élèves n'ayant formulé aucun vœu	3	1,4%	2	1
Taux d'élèves n'ayant formulé qu'un seul vœu	1	0,5%	0	1
Taux d'élèves n'ayant confirmé que des vœux pour des formations sélectives	13	6%	3	10
Taux d'élèves n'ayant formulé que des vœux en apprentissage	0		0	0
Taux d'élèves n'ayant fait qu'un seul vœu de BTS	18	8,1%	13	5
Taux d'élèves n'ayant fait qu'un seul vœu de BUT	24	10,9%	9	15
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu de L1 ou PASS	202	92,7%	131	71
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu BTS	60	27,5%	27	33
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu BUT	62	28,4%	30	32
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu CPGE	56	25,7%	30	26
Taux d'élèves refusés sur tous leurs vœux en filières sélectives, éligibles à la CAAES	1	0,5%	1	0
Taux d'élèves ayant accepté une proposition	195	89,4%	123	72
Taux d'élèves ayant démissionné de la procédure	14	6,4%	8	6

Indicateurs	Série STMG			
	total	%	filles	garçons
Effectif du vivier	69		38	31
Nombre d'inscrits	66		36	30
Taux d'élèves non-inscrits	3	4,3%	2	1
Taux d'élèves dont au moins un dossier de vœu est incomplet	37	56,1%	21	16
Taux d'élèves n'ayant confirmé aucun vœu	3	4,5%	0	3
Taux d'élèves n'ayant formulé aucun vœu	0		0	0
Taux d'élèves n'ayant formulé qu'un seul vœu	1	1,5%	1	0
Taux d'élèves n'ayant confirmé que des vœux pour des formations sélectives	42	63,6%	20	22
Taux d'élèves n'ayant formulé que des vœux en apprentissage	2	3%	0	2
Taux d'élèves n'ayant fait qu'un seul vœu de BTS	4	6,1%	0	4
Taux d'élèves n'ayant fait qu'un seul vœu de BUT	14	21,2%	6	8
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu de L1 ou PASS	23	34,8%	17	6
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu BTS	54	81,8%	30	24
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu BUT	46	69,7%	28	18
Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu CPGE	4	6,1%	3	1
Taux d'élèves refusés sur tous leurs vœux en filières sélectives, éligibles à la CAAES	1	1,5%	0	1
Taux d'élèves ayant accepté une proposition	45	68,2%	26	19
Taux d'élèves ayant démissionné de la procédure	7	10,6%	2	5

Il est possible d'affiner ces éléments en travaillant sur l'ensemble des vœux formulés par les élèves, tout en gardant à l'esprit, cependant, que ces données sont parcellaires : elles rendent compte uniquement des vœux formulés sur Parcoursup et le fait qu'un élève ait confirmé un vœu ne signifie pas pour autant qu'il se soit effectivement inscrit dans ladite formation. Il est notable que les filles ont tendance à formuler plus de vœux sur la plateforme que les garçons, et à les diversifier davantage, mais aussi qu'elles sont plus nombreuses au lycée, ce qui invite à nuancer les chiffres affichés dans les tableaux qui suivent.

Pour autant, en ce qui concerne les élèves issus de la voie générale, on peut observer que :

- les filles se tournent beaucoup plus vers les domaines de la santé, du social, des arts et des humanités que les garçons (D.E. sanitaire, formations en architecture ou artistiques, licence « Sciences pour la santé », licences en « Art », « Lettres », « Langues », « Droit », « Sciences sociales » et « Psychologie »), ce qui rejoint les tendances observées au niveau national ;
- la seule licence que les garçons sont majoritaires à avoir finalement choisie est la licence « S.T.A.P.S. » ;
- les filles ne sont pas sous-représentées par rapport aux garçons dans les vœux d'orientation en C.P.G.E., notamment scientifiques (11 filles ont finalement choisi un vœu de C.P.G.E. contre 8 garçons et elles sont 5, contre 4 garçons, à avoir opté pour une C.P.G.E. scientifique),
- les orientations semblent plutôt cohérentes avec les résultats obtenus au baccalauréat (qui ne sont, de fait, pas connus au moment où les choix sont effectués) : 13 des 37 élèves ayant obtenu une mention « très bien » ont confirmé un choix d'orientation en C.P.G.E. ; 17 d'entre eux ont choisi une licence : en arts, en droit, mais surtout en sciences pour la santé, ce qui, là encore, paraît cohérent ; 2 autres, enfin, ont opté pour Sciences Po ;
- en revanche, il peut sembler surprenant que 2 élèves ayant obtenu le baccalauréat sans mention aient opté pour une licence aussi exigeante que la licence Sciences pour la santé.

Cela laisse à penser que l'accompagnement à l'orientation effectué par les personnels enseignants et d'éducation du lycée est plutôt efficient.

Nombre de mentions :			
Assez bien	74	35%	voie générale
Bien	66	31%	
Très bien	32	15%	
Très bien avec félicitations du jury	5	2%	
Sans mention	34	16%	
Assez bien	16	27%	voie STMG
Bien	6	10%	
Très bien	0		
Passé le second groupe	12	20%	
Sans mention	26	43%	

Pour ce qui est des élèves issus de la voie technologique, ce sont les formations commerciales qui retiennent leur intérêt en grande majorité, B.T.S. M.C.O. et B.U.T. « Techniques de commercialisation » en tête. Pour les élèves qui optent pour la voie universitaire, ce sont les licences en droit, en langues et en arts qui les attirent. Il est enfin intéressant de noter que, plus la formation est longue et théorique, plus la part des garçons qui la choisissent diminue : si garçons et filles optent pour un B.T.S. à part égale (9 filles et 9 garçons), le ratio change en B.U.T. (7 filles, 4 garçons) puis en licence (8 filles, 2 garçons).

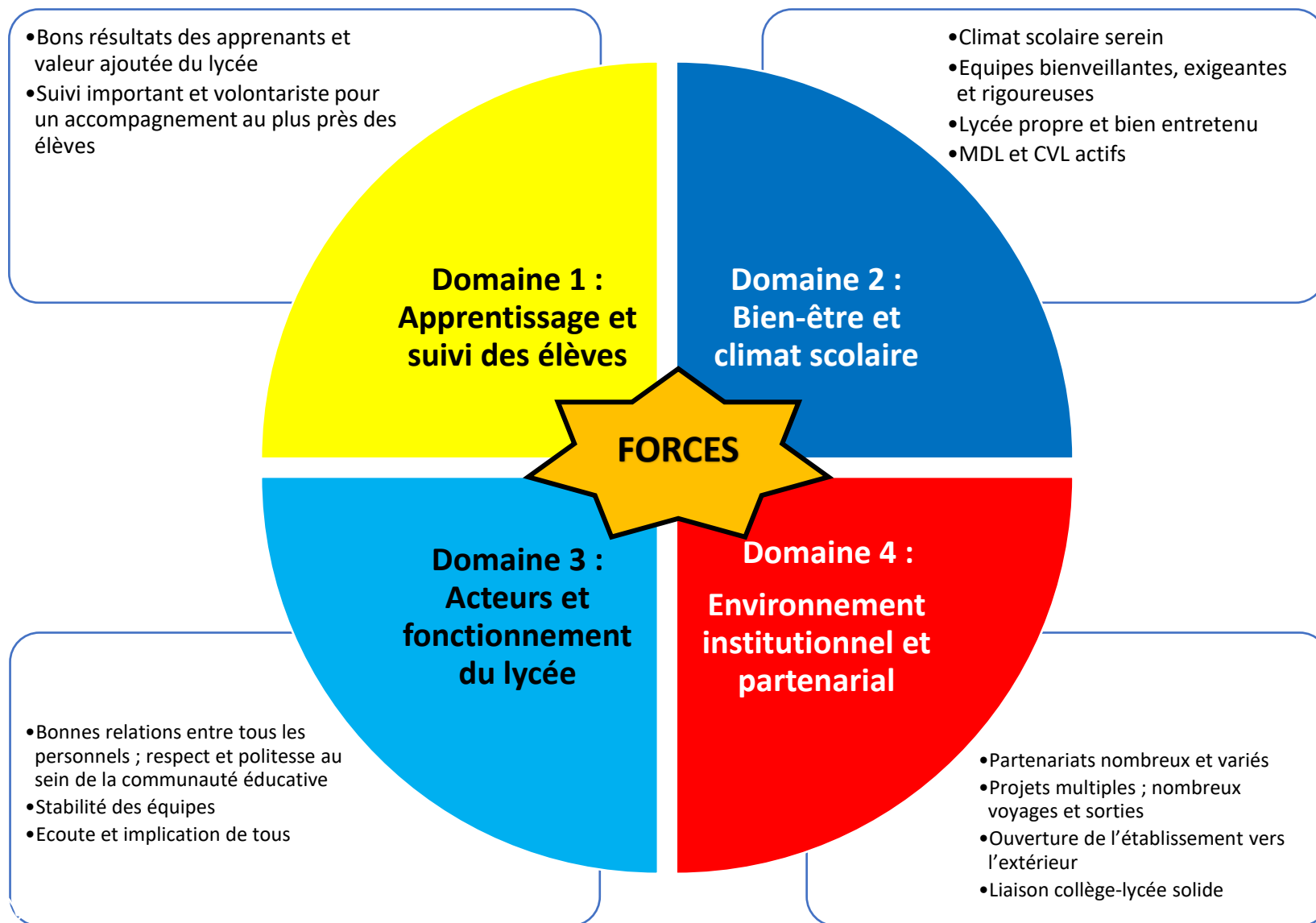
VOIE GENERALE												
Type de formation	nbre de vœux	nbre d'élèves	nbre de filles	nbre de garçons	nbre d'élèves à avoir finalement choisi cette formation	nbre de filles à avoir finalement choisi cette formation	nbre de garçons à avoir finalement choisi cette formation	sans mention ayant choisi cette formation	mention AB ayant choisi cette formation	mention B ayant choisi cette formation	mention TB ayant choisi cette formation	mention TB avec félicitations ayant choisi cette formation
BTS - BTSA - BTSM	281	83	49	34	18	8	10	5	12	1	0	0
BTS - Agricole	25	12	4	8	3	1	2	1	2	0	0	0
BTS - Production	34	13	2	11	3	0	3	0	3	0	0	0
BTS - Services	222	58	31	27	12	7	5	4	7	1	0	0
BUT	320	78	43	35	14	8	6	1	7	5	1	0
BUT - Production	132	27	10	17	8	2	6	1	2	4	1	0
BUT - Service	188	51	27	24	6	0	6	0	5	1	0	0
C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	6	6	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0
CPGE	347	62	35	27	19	11	8	0	0	6	11	2
dont Classe préparatoire économique et commerciale	139	25	12	13	9	5	4	0	0	4	5	0
dont Classe préparatoire littéraire	31	9	6	3	1	0	1	0	0	0	1	0
dont Classe préparatoire scientifique	177	28	14	14	9	5	4	0	0	2	5	2
DCG	28	21	11	10	6	1	5	1	3	2	0	0
DEUST	25	12	6	6	1	1	0	0	0	0	1	0
D.E secteur sanitaire	29	18	14	4	4	3	1	1	3	0	0	0
BPJEPS	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Formations d'architecture	14	7	6	1	1	1	0	0	0	1	0	0
Formations d'art, de design et du spectacle vivant	64	14	12	2	3	3	0	0	0	3	0	0
Formations des écoles de commerce et de management	11	6	6	0	5	5	0	0	1	3	1	0
Formations des écoles d'ingénieurs	19	14	6	8	1	0	1	0	0	1	0	0
Formations des écoles vétérinaires	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Licence	1190	204	130	74	116	75	41	20	41	38	15	2
Licence - Arts-lettres-langues	178	70	56	14	29	23	6	4	10	9	5	1
dont Licence Arts (+ Musicologie et Etudes théâtrales)	67	29	22	7	13	10	3	0	5	4	3	1
dont Licence Lettres	15	10	10	0	2	2	0	1	0	0	1	0
dont Licence Langues (LLCE ou LEA)	96	39	33	6	14	11	3	3	5	5	1	0
Licence - Droit-économie-gestion	320	89	55	34	23	15	8	5	8	7	3	0
dont Licence Droit					15	12	3	2	4	6	3	0
dont Licence Economie-Gestion					6	2	4	1	4	1	0	0
dont Licence AES					2	1	1	2	0	0	0	0
Licence - Sciences - technologies - santé (dont STAPS)	394	97	49	48	42	22	20	5	14	13	6	1
dont Licence Sciences pour la Santé ou PASS	197	47	34	13	23	19	4	2	6	8	5	1
dont Licence STAPS	70	30	7	23	11	2	9	2	6	2	0	0
Licence - Sciences humaines et sociales	254	84	64	20	25	18	7	6	9	9	1	0
dont Licence Psychologie					10	9	1	3	4	3	0	0
dont Licence Histoire					10	5	5	1	4	5	0	0
dont Licence Sciences sociales					4	4	0	2	1	1	0	0
Licence sélective	20	15	9	6	2	2	0	0	0	1	1	0
Sciences Po - Instituts d'études politiques	23	13	9	4	2	2	0	0	0	0	1	1

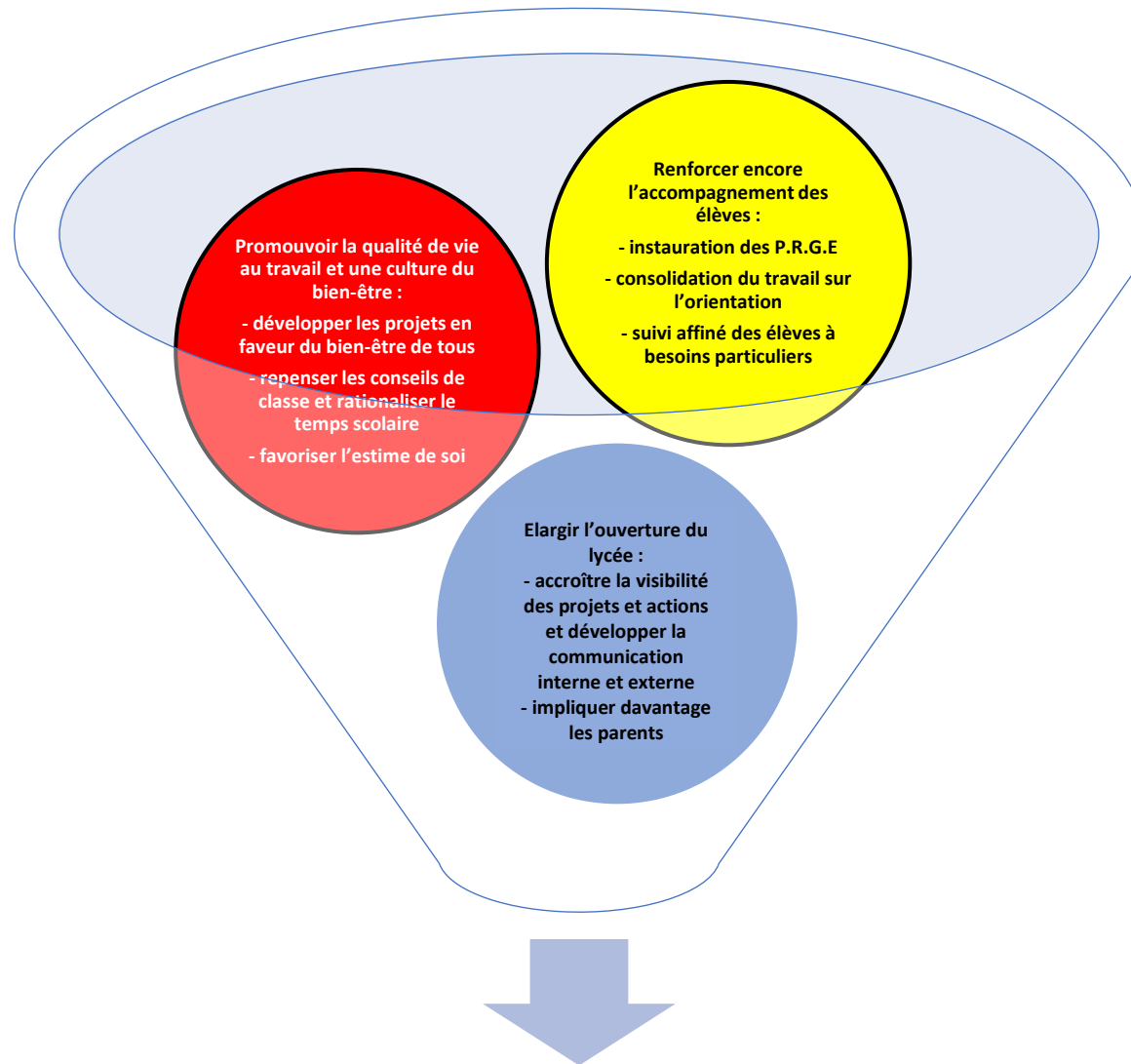
**VOIE TECHNOLOGIQUE (STMG)**

Type de formation	nbre de vœux	nbre d'élèves	nbre de filles	nbre de garçons	nbre d'élèves à avoir finalement choisi cette formation	nbre de filles à avoir finalement choisi cette formation	nbre de garçons à avoir finalement choisi cette formation	sans mention ayant choisi cette formation	mention AB ayant choisi cette formation	mention B ayant choisi cette formation	mention TB ayant choisi cette formation	mention TB avec félicitations ayant choisi cette formation
BTS - BTSA - BTSM	495	61	33	28	18	9	9	12	4	0	0	0
BTS - Agricole	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
BTS - Production	11	7	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0
BTS - Services	482	61	33	28	18	9	9	12	5	0	0	0
<i>dont</i> BTS Assurance	9	7	7	0	2	2	0	1	0	0	0	0
<i>dont</i> BTS Commerce international	51	20	16	4	1	1	0	1	0	0	0	0
<i>dont</i> BTS Comptabilité et gestion	39	19	13	6	2	1	1	0	1	0	0	0
<i>dont</i> BTS Conseil et commercialisation solutions techniques	15	11	5	6	1	0	1	1	0	0	0	0
<i>dont</i> BTS Grestion PME	23	13	9	4	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> BTS MCO	137	50	28	22	7	3	4	5	2	0	0	0
<i>dont</i> BTS NDRC	90	36	21	15	2	1	1	1	1	0	0	0
<i>dont</i> BTS PIM	20	9	4	5	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> BTS SIO	10	7	1	6	1	0	1	1	0	0	0	0
<i>dont</i> BTS SAM	23	14	10	4	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> BTS Tourisme	10	4	4	0	1	1	0	1	0	0	0	0
BUT	285	53	30	23	11	7	4	1	6	4	0	0
BUT - Production	17	13	8	5	0	0	0	0	0	0	0	0
BUT - Service	268	51	30	21	11	7	4	1	6	4	0	0
<i>dont</i> BUT Carrières juridiques	40	24	19	5	2	2	0	0	0	2	0	0
<i>dont</i> BUT GEA	65	25	18	7	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> BUT Information communication	22	8	4	4	1	0	1	0	1	0	0	0
<i>dont</i> BUT Techniques de commercialisation	132	39	21	18	8	5	3	1	5	2	0	0
CPGE Classe préparatoire économique et commerciale	4	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0
DCG	10	6	3	3	1	0	1	0	0	1	0	0
DEUST	5	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0
D.E secteur sanitaire	10	9	6	3	1	1	0	1	0	0	0	0
BPJEPS	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formations d'art, de design et du spectacle vivant	4	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formations des écoles de commerce et de management et formations professionnelles commerciales	8	7	4	3	1	0	1	0	0	1	0	0
Licence	85	27	20	7	10	8	2	4	1	0	0	0
Licence - Arts-lettres-langues	22	11	8	3	5	3	2	1	1	0	0	0
<i>dont</i> Licence Arts (+ Musicologie et Etudes théâtrales)	3	2	2	0	2	2	0	1	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence Langues (LLCE ou LEA)	19	9	6	3	3	1	2	0	1	0	0	0
Licence - Droit-économie-gestion	40	19	15	4	3	3	0	2	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence Droit	27	11	10	1	3	3	0	2	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence Economie-Gestion	9	6	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence AES	4	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Licence - Sciences - technologies - santé (dont STAPS)	8	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence Sciences pour la Santé ou PASS	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence STAPS	6	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Licence - Sciences humaines et sociales	15	7	6	1	2	2	0	1	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence Psychologie	5	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence Philosophie	3	3	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence Sciences sociales	4	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> Licence Histoire	1	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0
<b>candidats n'ayant reçu aucune proposition</b>		<b>22</b>	<b>10</b>	<b>12</b>				<b>7</b>	<b>4</b>			



## ***2. Diagnostic partagé***





**Un projet qui vise l'excellence pour la réussite de tous les élèves,  
en étant attentif au bien-être de tous  
et en promouvant l'égalité des chances et la citoyenneté**



### ***3. Les axes du projet d'établissement***

## Trois axes sont retenus :

### **Axe 1 : L'excellence : un projet de réussite au service de tous**

- Offrir à chaque apprenant un éventail d'enseignements varié pour permettre à chacun de s'épanouir en accord avec ses aptitudes, ses goûts et ses ambitions
- Maintenir une dynamique garantissant de bons résultats aux examens
- Encourager les ambitions dans les études supérieures et développer les parcours d'excellence et les partenariats
- Valoriser les aptitudes et compétences de chaque membre de la communauté scolaire dans les domaines culturels, artistiques et linguistiques

### **Axe 2 : Le bien-être de tous : progresser, vivre ensemble, s'épanouir**

- Favoriser la santé et la sécurité
- Favoriser l'accompagnement dans le parcours scolaire
- Favoriser le confort de vie, pour vivre ensemble harmonieusement

### **Axe 3 : Promouvoir l'égalité des chances et la citoyenneté**

- Développer l'esprit critique et l'ouverture d'esprit de tous
- Lutter contre les déterminismes sociaux et l'autocensure
- Répondre aux besoins spécifiques

## Axe 1 : L'excellence : un projet de réussite pour tous

OBJECTIFS	LEVIERS/ACTIONS
<p>→ Offrir à chaque apprenant un éventail d'enseignements varié pour permettre à chacun de s'épanouir en accord avec ses aptitudes, ses goûts et ses ambitions</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Proposer une présentation des spécialités à tous les élèves de seconde</li><li>→ Créer un vivier pour les sections artistiques (projet expérimental Oz'arts, Ecole du spectateur, lycéens au cinéma, artistes en résidence, partenariats avec les musées locaux et dans le cadre d'événements culturels...)</li><li>→ Assurer la promotion de toutes les formations proposées par le lycée, de la seconde au post-bac (salons, liaison inter-degrés, communication extérieure...)</li><li>→ Maintenir la richesse de l'offre proposée au lycée tout en veillant à ce qu'elle soit rationalisée : maintenir les possibilités de choix et de cumul d'options (artistiques, linguistiques, sportives), développer des options attractives et offrant une vraie plus-value dans le parcours de l'élève (ouverture d'une section européenne en espagnol ou de l'option « droit et grands enjeux du monde contemporain », par exemple)</li><li>→ Accompagner les apprenants dans la connaissance de soi pour construire un parcours cohérent avec leurs aptitudes et aspirations et encourager la formation des enseignants (par le biais de la formation CoFA, par exemple)</li><li>→ Valoriser la filière ABIBAC et les sections européennes en assurant la promotion vers les établissements de recrutement, en développant la communication interne et externe et</li></ul>

	<p>en démocratisant le recrutement, en rappelant qu'elles sont ouvertes à tous les élèves qui veulent se donner les moyens de réussir</p> <p>→ Promouvoir l'excellence sportive et valoriser les réussites des élèves en option E.P.S., en section cyclisme, en U.N.S.S.</p>
<p>→ <b>Maintenir une dynamique garantissant de bons résultats aux examens</b></p>	<p>→ Consacrer des moyens dédiés pour assurer un accompagnement au plus près des besoins des apprenants (dédoublés, accompagnement personnalisé, soutien et approfondissement)</p> <p>→ S'appuyer sur les résultats aux évaluations de positionnement à l'entrée en seconde pour mettre en place la remédiation</p> <p>→ Prévoir des entraînements réguliers aux épreuves du baccalauréat</p> <p>→ S'appuyer sur les indicateurs académiques concernant les résultats des élèves du lycée aux épreuves terminales et au contrôle continu pour adapter et harmoniser les pratiques</p> <p>→ Promouvoir le tutorat entre pairs</p> <p>→ Concevoir et mettre en place un protocole RCD efficient et ambitieux, afin qu'un maximum d'heures non assurées par des professeurs absents soient remplacées, dès lors que l'absence est prévisible ; veiller à l'intérêt pédagogique du remplacement de courte durée</p>

**→ Encourager les ambitions dans les études supérieures et développer les parcours d'excellence et les partenariats**

- Encourager les « Cordées de la réussite » (programme PEI avec l'IEP de Strasbourg, « cordée CREME » avec l'UHA)
- Soutenir la participation des apprenants aux différents concours et olympiades
- Aménager si possible les emplois du temps pour permettre des parcours spécifiques (sportifs, artistiques, scientifiques...)
- Valoriser la filière S.T.M.G. pour déconstruire les idées reçues en mettant en avant les réussites des élèves et en promouvant des parcours d'excellence ; valoriser, notamment en communiquant davantage, la participation des classes de S.T.M.G. à des projets ou des concours
- Faire intervenir d'anciens élèves, des étudiants ou des professionnels afin qu'ils présentent leur parcours/leur formation
- Promouvoir une évaluation positive et un discours encourageant, favorisant l'estime de soi et mettant en avant les compétences acquises et les qualités de l'élève
- Développer encore les partenariats et s'appuyer sur ces derniers pour promouvoir l'ouverture culturelle et une culture de l'excellence pour tous (Opéra studio, Comédie de Colmar, Dominicains de Guebwiller...)
- Favoriser le rayonnement du lycée en développant la communication vers l'extérieur, en organisant davantage de restitutions publiques, de concerts, de spectacles et autres événements, et en valorisant les projets et travaux des élèves

→ **Valoriser les aptitudes et compétences de chaque membre de la communauté scolaire dans les domaines culturels, artistiques et linguistiques**

- Mettre à l'honneur les différents talents des élèves (pas uniquement d'un point de vue scolaire), notamment lors d'une « Matinale des talents »
- Développer « l'esprit Camille Sée » et le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire, à un établissement riche de projets variés, et donner davantage de visibilité aux temps forts, aux événements fédérateurs, aux moments ritualisés (pauses Art'café, Récréa'çons...), en invitant également les personnels à partager leurs talents (concert des « White Boards », groupe de musique composé de professeurs, par exemple)
- Soutenir une offre riche et variée pour les échanges, les sorties, les voyages scolaires
- Valoriser les compétences des élèves autres que scolaires : implication dans le CVL, en tant qu'éco-délégué, etc.
- Développer les mobilités européennes pour les enseignants et les apprenants dans le cadre d'une accréditation Erasmus+
- Valoriser les compétences spécifiques et les parcours des élèves en filière technologique

## Axe 2 : Le bien-être de tous : progresser, vivre ensemble, s'épanouir

OBJECTIFS	LEVIERS/ACTIONS
<p>→ Favoriser la santé, la sécurité et le bien-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Relancer le CESCE et développer les partenariats extérieurs dans ce cadre</li> <li>→ Planifier des actions/thèmes par niveau (gestion du stress, éducation à la sexualité, risques auditifs, prévention sida, alcool, drogue, écrans...) en fonctions des besoins constatés</li> <li>→ Formaliser un protocole « santé mentale », pour faciliter le repérage et la prise en charge des élèves en mal-être, et veiller à ce qu'il soit connu de tous et appliqué</li> <li>→ Organiser des séances de méditation, de sophrologie, pour aider les élèves dans la gestion de leur stress, en particulier à l'approche des échéances (examens, Parcoursup...)</li> <li>→ Construire un programme d'éducation à la démarche de développement durable, dans le cadre de la labellisation E3D de l'établissement, et y sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative pour mieux l'impliquer</li> <li>→ Elaborer, dans la mesure du possible, des emplois du temps qui facilitent l'accès des élèves aux activités de l'UNSS</li> <li>→ Favoriser la bonne prise en compte des dispositifs d'accompagnement des élèves à besoins particuliers (PAI, PAP, PPRE, GEVASCO)</li> <li>→ Lutter contre le harcèlement scolaire, notamment en développant le programme pHare, en formant les personnels, en impliquant tous les membres de la communauté éducative, élèves et personnels</li> <li>→ Développer une culture de la sécurité : former élèves et personnels aux protocoles (intrusion, PPMS, incendie...),</li> </ul>

	<p>prévenir toute forme de violence, proposer des actions sécurité routière</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les personnels à la psychologie de l'adolescent et aux compétences psycho-sociales</li> <li>→ Développer la formation aux premiers secours et aux premiers secours en santé mentale</li> <li>→ Favoriser la Qualité de Vie au Travail en veillant aux bonnes pratiques numériques, au respect de la frontière entre temps privé et temps professionnel, en mettant en place les conditions d'une bonne communication entre les personnels et avec la direction, en prévoyant des temps de discussion sur la question de la QVT</li> <li>→ Soigner l'élaboration des emplois du temps en tenant compte, autant que possible et dans la mesure du raisonnable, des demandes des enseignants et en optimisant les temps de l'élève</li> </ul>
<p>→ Favoriser l'accompagnement dans le parcours scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer à titre expérimental un outil qui permette une meilleure répartition de la charge scolaire et une planification rationalisée des évaluations</li> <li>→ Expliciter les barèmes et critères d'évaluation pour permettre à l'élève de mieux cibler ses axes de progression et rendre les évaluations plus lisibles pour les parents</li> <li>→ Développer l'entraide entre élèves</li> <li>→ Optimiser le suivi des élèves, l'évaluation et le parcours d'orientation pour prévenir le décrochage scolaire, en pérennisant les PRGE sur les niveaux première et terminale et en renforçant le travail collaboratif entre enseignants, CPE, Psy En, direction et infirmière</li> <li>→ Mettre en place la semestrialisation de l'année scolaire</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Repenser le fonctionnement des conseils de classe, afin de redonner du sens à cette instance, en particulier pour le cycle terminal</li> <li>→ Favoriser la co-éducation et l'implication des parents, et mettre en place des espaces de discussion entre parents, enseignants et élèves en tant que de besoin ; systématiser les rencontres avec les responsables légaux des élèves en souffrance, en difficulté et/ou qui ont du mal à intégrer la vie de groupe</li> </ul>
<p><b>→ Favoriser le confort de vie, pour vivre ensemble harmonieusement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Veiller à ce que les espaces de travail soient adaptés et confortables pour le personnel, pour les élèves et pour l'accueil des parents</li> <li>→ Repenser le CDI pour le rendre plus attractif et accroître sa fréquentation : réfléchir aux horaires d'ouverture, en faire un lieu de vie, en aménageant différents espaces et en associant les élèves au projet</li> <li>→ Continuer à aménager le foyer pour optimiser l'espace</li> <li>→ Faciliter encore l'utilisation des salles disponibles pour des temps de rencontres professeurs/élèves ou professeurs/parents, ou de travail entre élèves</li> <li>→ Améliorer l'intégration des nouveaux élèves et des nouveaux enseignants : élaborer un livret ou une pochette d'accueil pour les nouveaux enseignants ; mieux intégrer les nouveaux collègues ; instaurer des séances d'intégration pour toutes les classes de seconde ainsi que pour les classes de première STMG ; établir un protocole d'accueil des nouveaux arrivants</li> <li>→ Valoriser la restauration scolaire</li> <li>→ Améliorer la communication interne par la création d'un outil de communication (type newsletter) et la communication externe</li> </ul>

- Poursuivre les actions favorisant un bon climat scolaire, en s'appuyant sur la MDL, le CVL, les éco-délégués, en impliquant les délégués, en facilitant la démocratie scolaire, en développant les projets collaboratifs (infirmière/CPE, agents/enseignants/vie scolaire...)
- Poursuivre le travail d'aménagement et d'amélioration des espaces extérieurs
- Réfléchir à un projet de vie scolaire pour en favoriser le bon fonctionnement et la cohésion : mémento d'aide à la prise de fonction des AED, réunions de service régulières, association des AED dans l'organisation et le fonctionnement du service, valoriser les compétences spécifiques des AED, harmoniser les pratiques et améliorer la communication

### Axe 3 : Promouvoir l'égalité des chances et la citoyenneté

OBJECTIFS	LEVIERS/ACTIONS
<p>→ Développer l'esprit critique et l'ouverture d'esprit de tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Eduquer aux media : produire des contenus, diffuser sur différents canaux (station radio, réseaux sociaux, webradio, journal du lycée...) ; participation à la Semaine de la Presse, rencontre avec des journalistes et dessinateurs de presse ; faire contribuer les élèves au site du lycée (capsules vidéo présentant les filières et spécialités, par exemple)</li>   <li>→ Eduquer au numérique : ateliers spécifiques de formation pour tous les élèves de seconde en priorité : initiation à la recherche, interroger les sources documentaires, en partenariat avec les professeurs documentalistes, participer à des projets autour du numérique (concours Wikipedia, mini encyclopédie Universalis...)</li>   <li>→ Développer la formation des enseignants au numérique, développer les compétences numériques avec Pix+ Edu</li>   <li>→ Favoriser l'ouverture culturelle : veiller à ce que tous les élèves bénéficient de sorties ou voyages scolaires ; maintenir la richesse de l'offre ; promouvoir les concerts et représentations proposés au lycée, favoriser les sorties au cinéma (Lycéens au cinéma, festival Augenblick...), la participation à des concours (groupe Zweierpasch, prix Jean Renoir, prix de l'excellence économique, etc.) ; renforcer et développer les partenariats (avec les musées, le Festival du livre, la Comédie de Colmar, l'Opéra studio, etc.)</li> </ul>

**→ Lutter contre les déterminismes sociaux et l'autocensure, et favoriser l'accès de tous à l'information**

- S'appuyer sur les statistiques (Parcoursup, Archipel) pour repenser l'accompagnement à l'orientation et formaliser le parcours Avenir, avec la mise en place d'actions progressives, clairement définies et ciblées par niveau, avec des interventions de partenaires extérieurs.
- Proposer des ateliers d'accompagnement à la saisie des vœux et à la constitution du dossier sur Parcoursup, ainsi que des ateliers de rédaction de la lettre de motivation, en particulier à destination des élèves qui rencontrent des difficultés à appréhender la plateforme et/ou à se projeter dans une formation
- Réduire les inégalités d'apprentissage : généralisation du tutorat entre pairs, proposer des ateliers de travail/de révision en groupe pour favoriser l'entraide, prévoir des heures de soutien en mathématiques et en français au niveau seconde, définir des modalités d'accueil des élèves qui n'ont pas de bonnes conditions de travail à la maison pour leur permettre de travailler sereinement au lycée, inciter les élèves à fréquenter la médiathèque du centre Europe
- Aider les parents les plus éloignés de la culture scolaire à mieux comprendre les attentes de l'école ; réfléchir à la création d'un café des parents en partenariat avec la cité éducative ; proposer des réunions pour aider les parents à accompagner leurs enfants sur Parcoursup
- Lutter contre les différentes formes de discrimination et/ou d'autocensure et promouvoir les projets en faveur de l'égalité filles-garçons (notamment en EPS ou en EMC) ; proposer des formations sur ce sujet aux enseignants, en interne

	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Favoriser la transversalité et les projets pour développer des compétences générales : rendre plus visible les projets et sorties</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Répondre aux besoins spécifiques, promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations de tout type</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former régulièrement les enseignants à la prise en compte des élèves à besoins particuliers, dans une démarche d'amélioration continue de leur accompagnement, et proposer des méthodes pédagogiques adaptées au plus grand nombre</li> <li>→ Veiller à ce que tous les élèves concernés puissent bénéficier d'aménagements adaptés aux épreuves d'examens, en collaboration étroite avec l'infirmière, et à ce que les modalités spécifiques d'évaluation soient bien prises en compte dans le cadre du contrôle continu</li> <li>→ Repenser le fléchage au sein du lycée, notamment pour les personnes en situation de handicap</li> <li>→ Lutter contre la précarité étudiante en informant mieux et davantage sur les différents types d'aides</li> <li>→ Former les personnels à mieux comprendre et donc, à mieux accompagner, les apprenants LGBTQI+</li> <li>→ S'appuyer sur des intervenants extérieurs et des associations agréées (Membres de la Légion d'honneur, AROEVEN...) pour travailler les valeurs citoyennes et les valeurs de la République avec les élèves</li> </ul>

